

LE MOT DU MAIRE

mairie@bauzy.fr



02 54 46 41 93

Chères Bauziennes, Chers Bauziens

La fin d'année est toute proche et c'est une période privilégiée pendant laquelle il est agréable de se retrouver en famille. C'est aussi l'occasion de faire le point sur ce qui a été réalisé et de réfléchir à de nouveaux projets pour l'année à venir.

Comme vous le savez, conserver notre école est notre priorité. Elle donne de la vie au village et nous faisons le maximum pour que vos enfants s'y sentent bien. Dans ce but nous avons poursuivi l'association avec Bracieux pour que notre cantine soit approvisionnée en repas chauds cuisinés de manière familiale. En relation avec la maîtresse nous participons à la mise en place de différentes "actions découverte", dans l'école et en dehors de l'école, telles que jardin pédagogique, composteur, poulailler, verger conservatoire, initiation à l'informatique.

Nous gardons présent à l'esprit que l'avenir de notre école est directement liée au nombre d'élèves dans la classe. Notre petit village a beaucoup d'atouts et nous devons le mettre en valeur pour attirer de nouvelles familles. Toute l'équipe municipale est attentive à ce que les services que nous assurons directement tels que entretien des espaces verts et de la voirie communale soient efficaces. Les services éclairage public, eau, assainissement sont gérés par la Communauté de Commune du Grand Chambord. Le service d'enlèvement des ordures ménagères est géré par le SIEOM de Mer. Notre présence active aux commissions de suivi de ceux-ci nous permet de faire entendre la voix des habitants du village et de demander les actions en conséquence.

L'arrivée de la fibre optique en juillet dernier a permis à de nombreux habitants de profiter de ce nouveau service. A ce jour 75% des habitations sont éligibles et 35% de celles-ci ont souscrit un abonnement fibre. Nous n'oublions pas les 25% d'habitations restantes. Pour celles-ci, situées dans les écarts, d'importants travaux de génie civil sont nécessaires. Ils sont planifiés pour le premier semestre de 2023.

La fibre permet d'accéder à de nouveaux services numériques devenus incontournables. Dans le courant du premier semestre nous ouvrirons enfin l'espace numérique à la mairie qui permettra à tous les habitants qui le souhaitent d'accéder aux services publics via internet. Cette possibilité viendra en complément des sessions d'initiation à l'informatique dispensées par l'Espace France Service de Bracieux.

La commune de Bauzy a une superficie d'environ 2500 ha qui sont traversés par près de 38 kms de chemins ruraux. C'est un atout pour le village de pouvoir offrir aux habitants de nombreuses possibilités de promenade. A la demande de la Communauté de Communes de Grand Chambord, la SAFER vient de réaliser une cartographie précise de l'ensemble de nos chemins de commune. Vous en trouverez le détail sur le site www.bauzy.fr. Une carte détaillée est aussi disponible en mairie. Nous essayons dans la mesure de nos moyens financiers d'entretenir une partie de ces chemins et dans tous les cas restons attentifs à leur situation. Nous venons de déposer en préfecture un dossier demandant la mise en place d'une procédure de rénovation du cadastre au lieu dit « La Humelière » concernant une section de chemin à la limite entre Bauzy et Fontaines

Dès le mois de janvier nous allons nous consacrer à établir le budget de fonctionnement de notre village et réfléchir aux investissements à réaliser pour les années à venir. Le jeudi 12 janvier prochain à 18h30 nous pourrons enfin, après deux années de Covid, faire une cérémonie des vœux pour vous présenter le bilan des trois années écoulées et vous parler de nos projets d'avenir.

Avant de vous retrouver dans la salle communale à cette occasion le conseil municipal et moi-même vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année en famille.

Votre Maire,
Henry LEMAIGNEN



Les enfants au plus près de la Nature et du recyclage des déchets

Cette année, avec leur maîtresse, Anovlaya NAVARRO, les enfants passent beaucoup de temps à observer et comprendre la nature. Ils cultivent avec l'aide de la Fleur aux Becs le jardin potager situé dans la cour de l'école. Ils ont planté les arbres du verger conservatoire, route de Fontaines. Ils visitent chaque semaine le poulailler de Madeleine Michou pour apprendre comment l'entretenir.

Les déchets alimentaires de la cantine sont triés. Ils vont dans le composteur situé dans la cour de l'école, ou bien sont utilisés pour nourrir les poules.

Spectacle de Noël

Les écoles et les municipalités de Neuvy et Bauzy ont offert à tous, enfants et parents, un spectacle de Noël par la compagnie Etinc'elles. Ils ont pu profiter de ce rendez-vous à la salle communale de Neuvy le vendredi 2 décembre dernier. Petits et grands ont été conquis par la qualité du spectacle.



FOCUS SUR...



Qu'est-ce que le SIEOM de Mer ?

Le SIEOM (Syndicat Intercommunal d'Élimination des Ordures Ménagères du groupement de Mer) est l'organisme qui s'occupe de la gestion de nos déchets. Bauzy fait partie de ce regroupement réunissant 45 communes et 5 Communautés de Communes soit près de 35 000 habitants.

Comment est administré le SIEOM ?

Le Sieom est administré par 45 élus représentant l'ensemble des territoires (10 élus pour la Communauté du Grand Chambord). Bauzy est représentée par son maire qui en est vice-président. Les délégués décident des affaires du syndicat, des modes de gestion et votent le budget lors des comités syndicaux.

Quel est le rôle du SIEOM ?

Le SIEOM assure l'ensemble des compétences relatives au service public de collecte et de traitement des déchets ménagers comprenant :

- La collecte des Ordures Ménagères et la collecte sélective des emballages ménagers, du verre et des papiers,
- La gestion et la construction des déchetteries.
- Le traitement des Ordures Ménagères (avec en particulier l'usine d'incinération de Vernou-en-Sologne)
- Le tri des emballages ménagers.

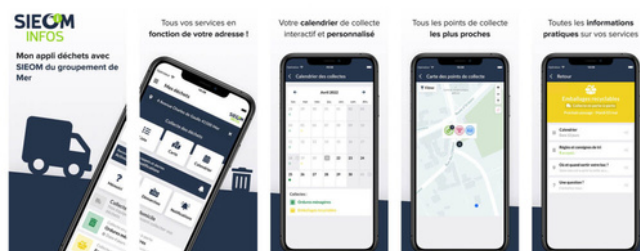
Comment est financé le SIEOM ?

Le financement du service est assuré par :

- Les participations financières versées par les Communautés de Communes. En effet, elles perçoivent la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) qui fait partie des impôts locaux
- Le produit de la vente de la vapeur issue de l'usine d'incinération de Vernou-en-Sologne.
- Le produit de la vente des matériaux triés dans les déchetteries, nos poubelles jaunes et les points d'apport volontaire.
- Le produit de la redevance spéciale payée par les entreprises (celles-ci s'acquittent d'une redevance différente des particuliers)

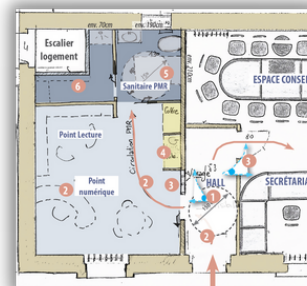
Besoin de plus d'informations ?

Pour vous tenir informés, en plus de son site **sieom-mer.fr**, il vous est proposé une application pour smartphone **SIEOM INFOS**. De nombreuses informations s'y trouvent à votre disposition (consignes de tri, points de collecte, calendrier de collecte, etc.) Vous pouvez aussi retrouver le rapport d'activité du SIEOM de Mer sur notre site **bauzy.fr**



Aménagements de la mairie

Les travaux de réaménagement de la mairie prévus de longue date auront lieu au printemps prochain. Nous rappelons ici les objectifs de cet équipement à votre service : repenser le point lecture, disposer d'une zone de confidentialité, mettre en place un espace numérique à la disposition des habitants désirant accéder aux services publics sur internet.



Clocher de l'église

Vous l'aviez peut-être remarqué, la cloche de l'église ne sonne pas toujours comme elle devrait. Après une réparation sommaire, il a été constaté la nécessité de faire des travaux de rénovation. En effet, le moteur et l'installation électrique ont plus d'un demi-siècle. Pour changer ce matériel, l'entreprise Gougeon interviendra en début d'année.

VIE DU VILLAGE

Economies d'énergies

La hausse des tarifs de l'énergie a été l'occasion pour la commune de mettre en œuvre de nouveaux moyens pour mieux maîtriser nos consommations.

- à l'école, il a été installé des régulateurs à commande numérique pour le chauffage. Ainsi cela ne fonctionne qu'au moment opportun. Ils sont réglés à la température adéquat.
- dans la salle communale, il a aussi été installé une horloge pour mieux réguler le chauffage.
- l'éclairage public, vous avez pu le constater, s'éteint une heure plus tôt qu'auparavant.
- Changement des illuminations de Noël par des systèmes à LED

Chemin de la Humelière

Dans le courant de l'année 2021, un nouveau propriétaire a acquis une exploitation sur la commune de Bauzy au lieu-dit la Humelière dans le but d'y cultiver des Myrtilles. L'exploitant, ayant besoin de clôturer son territoire pour protéger ses cultures, a utilisé les services d'un géomètre pour déterminer ses limites. Le rapport du géomètre a déterminé que la dernière partie du CR17 en limite de la commune de Fontaines en Sologne se trouvait sur une parcelle appartenant à l'exploitation. Au vu de ce rapport l'exploitant a clôturé son territoire sans laisser libre le passage entre les deux communes via le CR17 côté Bauzy et le CR25 côté Fontaines. Le conseil municipal a été saisi de cette situation par plusieurs habitants et en particulier l'ancien maire de Bauzy. Après avoir interrogé les services du cadastre ceux ci ont confirmé que le rapport du géomètre était en accord avec le cadastre.

Après avoir recherché dans les archives, différentes preuves prouvant que la liaison entre le CR17 et le CR25 était communale, le conseil municipal a transmis au début de ce mois un dossier en préfecture pour demander l'ouverture des opérations de rénovation du cadastre. Cette opération devra permettre de modifier le cadastre pour y faire apparaître cette liaison et ainsi rétablir la circulation telle qu'elle se faisait auparavant.

Arrivée de la Fibre

Dans le bourg et sur les routes de Bracieux et Vernou, la Fibre est arrivée depuis le mois de Juillet. 46 habitations sont raccordées sur les 137 déjà éligibles à ce service. Une fois votre habitation éligible vous devez choisir un opérateur sur le site valdeloirefibre.fr. C'est l'opérateur que vous avez choisi qui réalisera la connexion entre le boîtier de raccordement situé sur le domaine public et votre habitation.

Certains habitants ont pu avoir des problèmes pour se raccorder dans le cas de fourreau bouché par exemple. Si le problème se situe sur le domaine public c'est suivant les cas soit à l'opérateur historique (Orange), soit à la commune de faire le nécessaire. Au Chemin du Marais suite à un fourreau bouché c'est la commune qui est intervenue dernièrement. N'hésitez pas à contacter la mairie en cas de problème sur le domaine public lors du raccordement.

Une borne Wifi Public Territorial financée par Val de Loire Numérique et la commune sera installée dans les prochains jours. Elle permettra de se connecter gratuitement à internet depuis la place de la mairie.

France Services
Horaires provisoires :

lundi : 9h-12h

mar : 10h-12h30 et 14h30-18h

mer : 10h-12h30

jeu : 10h-12h30 et 13h30-18h

Ven : 10h-12h30 et 14h30-18h

Samedi : 9h-12h

Cérémonie des Voeux

Après deux éditions annulées pour cause de Covid, le maire, les adjoints et le conseil municipal sont très heureux d'inviter toutes les bauziennes et tous les bauziens à la cérémonie des vœux qui se tiendra à la salle communale le **jeudi 12 janvier à partir de 18h30**.

A cette occasion le conseil municipal vous présentera ses actions et projets pour la commune. Gilles Clément Président du Grand Chambord fera un point sur le rôle de la Communauté de Communes.

Pour terminer sera projeté le film « Grand Chambord, communauté d'artistes » réalisé par Michel Turpin. Il s'agit d'un court métrage qui interroge l'esprit des lieux de notre territoire à travers le croisement des regards de 8 artistes. Cette projection sera suivie d'un verre de l'amitié.

Comité des fêtes

Comme chaque année, le Comité des fêtes vous invite à son Assemblée Générale. Elle se tiendra à la salle communale dans le courant du mois de janvier. La date vous sera précisée ultérieurement. Venez participer à cette association belle et dynamique qui fait vivre notre village.

P'tits Loups

L'association de parents d'élèves, les P'tits Loups, organisent de nombreux événements afin d'aider financièrement les coopératives scolaires de Neuvy et Bauzy. Voici les prochaines dates à retenir pour les aider et passer un bon moment !

- samedi **4 février 2023** à la salle de Neuvy : **Paëlla**
- samedi **25 mars 2023** à la salle de Neuvy : **Concours de Belote**

I N F O R M A T I O N S P R A T I Q U E S

Numéros d'urgences

SAMU : **15**

N°européen de Secours : **112**

SAUR (eau) : **02 45 77 00 09**

Gendarmerie : **17**

Enfance maltraitée : **119**

VEOLIA (Assainissement) : **09 69 32 35 29**

Pompiers : **18**

Violences Femmes Info : **3919**

ENEDIS (Electricité) **09 72 67 50 41**

Pour vous informer

Téléchargez l'application "Panneau Pocket" sur votre téléphone pour vous être informés rapidement des actualités de la commune.



Vous pouvez aussi vous abonner à la page facebook de la commune. Et enfin n'hésitez pas à visiter notre site internet www.bauzy.fr

Bruits de Voisinage

Pour vos travaux de bricolage et de jardinage voici les horaires à respecter :

- Jours ouvrés : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- Samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Dimanche et jour férié : de 10h00 à 12h00

Laisser libres nos trottoirs

Le cœur de village a belle allure, exceptés les jours de ramassage des poubelles mais c'est pour la bonne cause ! Pensez à rentrer vos poubelles dès le lendemain pour conserver à notre village son bel aspect.

Tri de nos déchets - SIEOM de Mer

Les consignes de tri ont changé il y a un an pour vous simplifier la vie et pour diminuer votre quantité de déchets :

- **Bac Jaune** : tous les emballages en plastiques, en métal, ou cartonnés
- **Bornes de Tri** : papiers, verres et textiles
- **Déchetterie** : gravats, déchets verts, encombrants, métal, électronique, mobilier ...
- **Votre compost** : herbes, épluchures, restes de repas, sachet thés ou café, fleurs, ...
- Le reste ? dans votre poubelle verte !

Brûlage des Déchets

Il est rappelé qu'il est interdit de brûler les déchets à l'air libre, y compris les déchets verts.

Apportez-les à la déchetterie de Bracieux. Horaires ci-contre.

02 54 46 41 93
mairie@bauzy.fr

NOUVEAUX HORAIRES DE LA MAIRIE :

lundi : 16h30 - 19h

mercredi : 9h - 12h

Vendredi : 16h30 - 19h

Déchetterie de Bracieux

Lundi, Mercredi et Samedi

8h30 à 12h et 13h à 17h30

Ordures ménagères

lundi : Bacs verts

mercredi (impairs) : Bacs Jaunes